

Les différences dans les jugements d'orchidées

Cinquième partie: Les jugements AOS des présentoirs dans les expositions et les prix.

Michel Tremblay

Dans ce chapitre, j'aborde les différents prix que la Société américaine des orchidées (AOS) peut décerner relativement aux présentoirs. Je vous fournis les explications pour le jugement des présentoirs à l'aide des différents certificats avec les critères appropriés.

Parmi les différentes mentions, il y a le Certificat d'or (GC), le Certificat d'argent (SC), le Trophée AOS de l'exposition (ST), le Certificat de présentoir éducationnel (EEC).

Pour chacune de ces distinctions, les juges de l'AOS vont se servir de formulaires appropriés, lesquels vous seront décrits et dont je vous dévoilerai un exemplaire de chacun. Comme je me sers des originaux de ces formulaires, je dois vous aviser qu'ils sont en langue anglaise, puisqu'ils n'existent pas d'exemplaires en français. D'ailleurs, tous les formulaires pour les autres catégories de prix dont je vous montrerai ultérieurement un exemple sont rédigés en langue anglaise. Toutefois, j'utiliserai des termes français, en traduction libre, dans mes

textes d'explications; le terme anglais sera alors mis entre parenthèses pour que vous puissiez facilement faire le lien avec le certificat approprié.

Le Certificat d'or (GC), Le Certificat d'argent (SC) Le Trophée AOS de l'exposition (ST).

Lors du jugement des présentoirs pour des mentions de la Société américaine des orchidées, seuls les juges officiellement accrédités par l'AOS participent au vote pour les présentoirs. Pour déterminer le pointage à donner aux présentoirs mentionnés en titre et qui sont mis en nomination, les juges complètent le formulaire que vous voyez dans le texte un peu plus bas et qui portent le nom de BULLETIN OFFICIEL POUR LE TROPHÉE AOS DE L'EXPOSITION (OFFICIAL BALLOT FOR THE AMERICAN ORCHID SOCIETY SHOW TROPHY).

Les juges vont compléter chacun le même type de formulaire en y inscrivant le pointage approprié que ce soit pour le Certificat d'or (GC), le Certificat d'argent (SC) et le Trophée AOS de l'exposition (ST). Le pointage d'un présen-

toir est déterminé en faisant la moyenne des pointages des juges ayant participé au pointage dudit présentoir. Lors d'une exposition, il peut y avoir plus d'un présentoir qui se mérite un Certificat d'or (GC) ou un certificat d'argent (SC), mais il ne peut y avoir qu'un seul Trophée AOS de l'exposition (Show Trophy); le Trophée AOS de l'exposition (ST) sera remis au présentoir qui cumulera le plus haut pointage de tous les présentoirs dans l'exposition.

En ce qui a trait au pointage, il pourra se situer à 80 points ou plus pour le Trophée AOS de l'exposition (Show Trophy), entre 85 et 89 points pour le Certificat d'argent (Silver Certificate) et à 90 points et plus pour le Certificat d'or (Gold Certificate). Le total des points est sur 100. Le Trophée AOS de l'exposition (ST) peut aussi être remis conjointement avec un Certificat d'or (GC) ou un Certificat d'argent (SC), à la condition que le présentoir cumule le score le plus élevé des présentoirs de l'exposition et qu'il rencontre tous les critères de pointage.

Dans le manuel de procédures publié par la Société américaine des orchidées (AOS Handbook), il y est mentionné au paragraphe 6.3.1 que les juges ont l'obligation d'utiliser le BULLETIN OFFICIEL POUR LE TROPHÉE AOS DE L'EXPOSITION (OFFICIAL BALLOT FOR THE AMERICAN ORCHID SOCIETY SHOW TROPHY) dont une réplique est reproduite ci-contre; le bulletin sert pour le Trophée AOS de l'exposition mais également aussi pour les certificats d'or et d'argent qui sont décernés.

Vous remarquerez que l'échelle de pointage #12 (Point scale #12) est divisée en quatre parties, soit l'arrangement général ou mise en scène (General arrangement) avec un maximum de 35 points, la qualité des fleurs (Quality of flowers) avec un maximum de 35 points, la variété (Variety) pour un maximum de 20 points et l'étiquetage (Labeling) pour 10 points. Le total est sur 100 points.

En ce qui concerne l'arrangement général (General arrangement), le manuel de procédures demande aux juges de tenir compte aussi de cinq sous critères qui sont l'équilibre, les contrastes, la dominance, la proportion, le rythme et l'étendue (l'importance). L'arrangement général peut rapporter un maximum de 35 points. Les juges tiennent compte de tout : la présentation, la composition, la créativité, l'agencement des couleurs et leur regroupement, le point focal qui doit toujours être les orchidées et non pas un accessoire quelconque qui vient distraire la mise en valeur de chacune des orchidées et leur effet halo, le sens artistique, l'harmonie de

American Orchid Society

OFFICIAL BALLOT
for the
AMERICAN ORCHID SOCIETY SHOW TROPHY

Entry No. _____ is the most outstanding exhibit of this Show and merits the following points.

POINT SCALE #12

General arrangement	35	_____
Quality of Flowers	35	_____
Variety	20	_____
Labeling	10	_____
Totals	100	_____

A total score of 80 points or more constitutes one vote for this Entry toward the AOS Show Trophy.

Should the best Entry receive less than 80 points, the Judge should indicate on this ballot, NO AWARD.

Ballot must have a score and be signed to count.

Bulletin officiel

l'ensemble. Personnellement, comme juge, j'apprécie beaucoup la ou les lignes informelles qui créent du mouvement dans un présentoir -- est-ce que l'œil de l'observateur se promène ou est-il statique? S'il voyage, l'objectif se trouve alors atteint.

Un autre critère majeur en

terme de pointage est la qualité des fleurs (Quality of flowers) qui permet lui aussi jusqu'à 35 points. Donc, les plantes doivent s'y retrouver dans un très bon état, particulièrement les fleurs. Plus la qualité sera élevée, meilleur sera le score. Les fleurs et les plantes doivent être exemptes de maladies et d'insectes. Bien entendu, la présence de plantes matures bien fleuries, plantes dites spécimens, aide à augmenter le pointage et augmente la valeur de ce critère.

Comme troisième critère, la variété (Variety) permet aussi d'aller chercher 20 points, ce qui n'est pas à négliger. Il peut s'agir de la variété en terme de nombre de Genres d'orchidées dans le présentoir, tel un mélange de Cattleyas, Paphiopedilums, Oncidiums, etc. Mais aussi, s'il s'agit d'un seul Genre (exemple : les Paphiopedilums) ou d'une seule Alliance qui y sont présentés, il faut qu'il y ait de la variété, comme par exemple variété d'espèces dans le même Genre d'orchidée, de couleurs, de grex, de combinaison d'hybrides ou



L'étiquetage est sobre, discret et n'entrave pas l'harmonie du présentoir.

de rareté de plantes. Comme vous pouvez le constater, c'est assez large comme critère d'évaluation.

Le dernier critère qui est l'étiquetage (Labeling) en est un qui, à mon humble avis, n'est pas assez pris en considération et à sa juste valeur. Pourtant, il est très facile d'aller chercher le maximum de 10 points en respectant de toutes petites règles de bases. Toutes les abréviations dans le nom des orchidées sont à proscrire. Les expositions servent à éduquer le public. Or, pour le public en général, un SLC comme nom, ça ne veut dire grand chose. Il faut écrire le nom au complet, soit *Sophrrolaeliocattleya* dans ce cas-ci. Également, comme principe de base, les noms doivent être écrit lisiblement, complètement et répondent aux normes de la nomenclature et de la taxinomie actuelle. Éviter à tout prix les erreurs de noms. Les *Doritaenopsis*, ça n'existe plus!

Ce sont tous des *Phalaenopsis* maintenant. Je sais, je sais, tous ces changements causés par l'identification par ADN (acide désoxyribonucléique) nous compliquent drôlement les choses, mais il faut s'y soustraire. Attention aux fautes d'orthographe. En terminant sur l'étiquetage, celui-ci ne doit pas distraire en étant trop voyant, la discrétion étant ce qu'il y a de mieux. Regardez la photo ci haut, l'étiquetage est sobre, discret et n'entrave pas l'harmonie du présentoir. Il ne faut pas non plus que les étiquettes obstruent la vue des orchidées, surtout si ces dernières sont très petites.

Je crois bien sincèrement que l'AOS atteint pleinement les objectifs qu'elle s'est fixée. Je visite et participe au jugement de plusieurs expositions à chaque année, ceci depuis 1984. J'ai constaté une nette amélioration dans la qualité générale des présentoirs, surtout depuis les

dernières années. Ceux et celles qui préparent les présentoirs modernes sont devenus au fil du temps des artistes de grands talents. Ces artisans, certains nouveaux, certains plus anciens, osent, créent, défient les lois de la gravité, innovent autant avec de nouveaux matériaux qu'avec des formes spectaculaires et complexes. Ils livrent l'expression de leur imagination, qui semble sans borne. Certains présentoirs sont géniaux. Et le public adore, en profite assurément.

Le certificat pour présentoir éducatif (Educational Exhibit).

J'ai déjà mentionné antérieurement qu'un des objectifs de la Société américaine des orchidées (AOS) comprenait une part importante dans l'éducation du public. C'est pourquoi, l'AOS a créé un prix spécifique pour certains présentoirs: le Certificat pour présentoir éducatif (Educational Exhibit).



Un présentoir ne peut recevoir ce certificat qu'une seule fois. Si des changements sont apportés au présentoir dans une exposition ultérieure, là il devient éligible à un autre Certificat pour présentoir éducatif, mais il doit y avoir quelque chose de nouveau.

Regardez le présentoir ci-contre préparé par Céline Camirand lors de l'exposition d'Ottawa en 2012. Sa mention EEC/AOS de 83 points est pleinement méritée. Son thème: La vanille.

Un présentoir éducatif (EEC) se doit de promouvoir la connaissance des orchidées et l'éducation du public. Un angle important qui peut être privilégié et dont les juges tiennent vraiment compte est la conscientisation envers la conservation des espèces.

D'ailleurs, en regard de ce thème, la Société américaine des orchidées a adopté en octobre 1989 une politique qui se lit comme suit :

« La préservation et la protection des orchidées et de leurs habitats à travers le monde sont parmi les plus importants objectifs de l'AOS. La Société encourage toutes formes d'activités en ce sens incluant, sans être limitatif :

- Propagation et culture des espèces d'orchidées afin de maintenir une diversité de la banque de gènes, tout spécialement s'il s'agit d'espèces en danger;
- Promulgation de procédures afin de s'assurer de la protection des espèces d'orchidées et afin de favoriser que de la recherche soit faite surtout pour les populations d'orchidées à risque;



Présentoir éducatif conçu par Céline Camirand lors de l'exposition d'Ottawa en 2012. Sa mention EEC/AOS de 83 points est pleinement méritée. Son thème: La vanille.

- Développement et promotion de procédures pour assurer les connaissances sur la culture spécifique des espèces pour garantir leur survie et leur propagation;
- Support dans le développement de parcs nationaux ou la préservation de sites naturels à travers le monde;
- Le sauvetage et la récupération d'espèces d'orchidées ou d'autres plantes lorsque leur destruction devient inévitable;
- L'établissement d'habitats d'orchidées, ces dernières en danger ou non.»

Ainsi donc, tout présentoir éducatif qui peut correspondre à la politique de l'AOS s'assure une grande considération par les juges. Je ne dis pas cependant que cela est obligatoire, mais c'est un atout majeur. Il y a une foule d'autres sujets éducatifs qui demeurent intéressants et méritent aussi la considération

des juges. Seul critère essentiel: l'éducation en relation avec l'orchidée. Donc, tous les sujets demeurent ouverts.

Je reproduis à la page suivante le formulaire utilisé par les juges et servant au pointage d'un présentoir éducatif. Cinq critères servent pour l'évaluation.

Le premier critère est la valeur éducationnelle (Educational Value) dont le maximum de points est de 25. Comme je l'ai déjà mentionné, l'éducation du public sur les orchidées doit être le thème principal du présentoir.

Le deuxième critère qui est estimé est l'efficacité de la présentation (Effectiveness of Presentation), lui aussi sur 25 points. Est-ce que le public peut comprendre facilement le message que le présentoir veut livrer? Est-ce que le message passe et est intéressant? Le public va-t-il s'y attarder?

La clarté des explications (Cl-

American Orchid Society
SCORE SHEET for EDUCATIONAL EXHIBIT

	Scale of Points	Points Scored
Educational Value	25	_____
Effectiveness of Presentation	25	_____
Clarity of labeling explanation	25	_____
Appropriateness and attractiveness of staging	15	_____
Originality	10	_____
Total Points 100	Total	_____

General Remarks: _____

Signature of Judge

Formulaire utilisé par les juges et servant au pointage d'un présentoir éducationnel

comme nous sommes dans ces villes où le bilinguisme est très présent, le fait de préparer des textes en anglais et en français séduit les juges, qui y accordent généralement plus de points. J'ai vu parfois, des présentoirs où les photos étaient tellement claires que seul un minimum de texte devenait nécessaire. La vieille maxime «une photo vaut

mille mots» prend alors tout son sens. Ce critère rapporte aussi 25 points; cela vous en démontre son importance.

La conformité et l'intérêt de la mise en scène (Appropriateness and attractiveness of staging) rapportent 15 points. Le thème doit être bien présenté dans une mise en scène intéressante et le public doit le voir aisément.

Voilà, c'étaient les prix accordés aux présentoirs par la Société américaine des orchidées. Personnellement, j'encourage beaucoup le montage de présentoirs par les membres des sociétés orchidophiles. Il n'est pas nécessaire que le présentoir soit très élaboré; observez celui que vous voyez sur la photo à gauche, qui fait moins d'un mètre de longueur sur 30/40cm de largeur; il a remporté le prix du Présentoir de l'exposition (ST). Ce qui vous semble difficile ne l'est pas, si on s'y prend comme il faut. Il est facile de consulter des membres de la Société qui sont plus expérimentés dans le domaine et qui ne de-

mandent qu'à partager leurs petits trucs et leurs secrets, si secrets il y a. C'est extrêmement gratifiant lorsque vous méritez une distinction et vous participez grandement à rehausser le calibre d'une exposition annuelle et à son succès. Plus vous en faites, meilleurs vous devenez.

En décernant ces mentions de prestige aux présentoirs, la Société américaine des orchidées a comme objectif d'encourager continuellement l'amélioration des standards dans les présentoirs. L'AOS veut promouvoir l'excellence tout en reconnaissant que cela doit se faire dans une saine compétition pour l'agrément du public qui visite l'exposition. Tous les présentoirs qui se retrouvent dans une exposition deviennent éligibles à un de ces prix.

Dans le prochain chapitre, j'aborderai les prix AOS pour la qualité des fleurs d'orchidées (FCC, AM et HCC) et les prix pour la culture des orchidées (CCM et CCE).

Michel Tremblay

